

Certification en maquillage semi permanent

Fiche d'information et résultats 2026

La formation prépare à la certification RS6459 « Techniques de maquillage semi-permanent ». Notre partenaire certificateur est ESTHETIQUE PROJECT. La certification est délivrée après réussite aux épreuves prévues par son référentiel.

Nos résultats 2026

Période du 1er janvier au 24 octobre 2026 • Parcours préparant à la RS6459

Présentation aux épreuves	Obtention de la certification
100 %	100 %

Calculs : présentation = candidates présentées ÷ inscrites au parcours certifiant × 100 ; obtention = candidates certifiées ÷ présentées × 100. Ces résultats concernent NB BEAUTY ACADEMY et la période indiquée.

Compétences et évaluation

Le parcours porte sur le diagnostic et le conseil à la clientèle, l'hygiène, la préparation du poste, le choix du matériel et des pigments, les sourcils, les yeux, les lèvres, les taches de rousseur et les soins après prestation. Les épreuves associent QCM, étude de cas et pratique sur supports et modèle, selon le règlement du certificateur.

Validation partielle et équivalences

Cette certification du Répertoire spécifique ne comporte pas de blocs de compétences : elle se valide dans son ensemble. La fiche officielle RS6459 ne mentionne aucune correspondance avec d'autres certifications. Aucune équivalence ni passerelle automatique n'est annoncée dans cette fiche.

Suites de parcours et débouchés

Ces compétences peuvent compléter une activité dans la beauté et l'esthétique, en institut, centre esthétique, spa ou salon de coiffure, comme salariée ou indépendante. Des perfectionnements techniques peuvent ensuite être envisagés selon le projet professionnel. La RS6459 ne confère pas d'accès automatique à un diplôme ou à une autre formation ; chaque organisme fixe ses conditions d'admission.

Conditions et informations officielles

La fiche RS6459 prévoit une expérience professionnelle dans l'esthétique ou la beauté à l'entrée en formation et la formation hygiène et salubrité pour la validation. Les besoins d'aménagement liés au handicap sont étudiés en amont avec l'organisme de formation et le certificateur.

Enregistrement : décision du 21 décembre 2023 • Échéance : 21 décembre 2026.

Fiche officielle : www.francecompetences.fr/recherche/rs/6459/